

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## **PRODUIT : ZEROX**

**RISQUES SPECIFIQUES : EXTREMEMENT INFLAMMABLE**

### 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

**Nom du produit :** Zerox

**Fournisseur :** EDIALUX-FORMULEX S.A.      Tél. : 0032 (0)3 886 22 11  
Rijksweg 28      Fax : 0032 (0)3 886 24 60  
B-2880 BORNEM

**Utilisation :** Insecticide pour la lutte contre les insectes volants et rampants dans les habitations, les loges et les étables.

**Dose d'emploi :** Pulvériser pendant 1 seconde par 10 m<sup>3</sup>

### 2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

**Préparation contenant :**

**- EXTRAIT DE PYRETHRES A 25% DE PYRETHRINES : 1,2% (= 0,3% pyréthrinés)**

- no. CAS : 8003-34-7
- classement : non classé
- toxique pour les abeilles
- substance photolabile : biodégradable dans les milieux naturels
- toxique vis à vis de la faune aquatique et des animaux à sang froid
- utilisation : insecticide

**- BUTOXIDE DE PIPERONYLE : 1,5%**

- nom chimique : 2-(2-butoxyethoxy)ethyl6-propylpiperonyl ether
- N° CAS : 00051-03-6
- classement : non classé
- utilisation : synergiste des pyréthrinés et de certains pyréthrinoïdes

**- CHLORURE DE METHYLENE : 35%**

- no. CAS : 75-09-2
- formule : CH<sub>2</sub>Cl<sub>2</sub>
- classement : nocif
- phrases de risques :      R40 : possibilité d'effets irréversibles
- utilisation : solvant

**- SOLVANT FACILEMENT INFLAMMABLE**

- classement : facilement inflammable
- utilisation : solvant

**- MELANGE PROPANE/BUTANE : 42%**

- mélange des gaz inflammable
- utilisation : gaz propulseur

### 3. IDENTIFICATION DES DANGERS



- extrêmement inflammable
- récipient sous pression
- toxique pour les organismes aquatiques

#### 4. PREMIERS SECOURS

**En cas d'inhalation :** Eloigner le sujet de l'ambiance contaminée. Si le sujet ne se rétablit pas rapidement, consulter

un médecin ou hospitaliser.

**En cas de contact avec la peau :** Enlever les vêtements souillés et laver abondamment à l'eau et au savon. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

**En cas de contact avec les yeux :** Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 10 minutes; consulter ophtalmologiste si les rougeurs persistent.

**En cas d'ingestion :** Faire boire quelques verres d'eau et faire vomir, sauf en cas d'envoieissement; dans ce cas, consulter un médecin. Traitement symptomatique.

#### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Moyens d'extinction appropriés :** Mousse, CO<sub>2</sub>. Utilisation d'eau pulvérisée possible dans le cas de feu important, si possibilité de récupération des eaux d'extinction.

**Risques en cas d'incendie :** - extrêmement inflammable  
- risque d'explosion

Refroidir les récipients à proximité par pulvérisation d'eau.

**Protection des intervenants :** Le port d'un masque respiratoire de type couvre-face et le port d'une combinaison et des gants sont recommandées.

**Produits de combustion nocifs :** Formation des gaz toxiques possible.

#### 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

##### Précautions individuelles :

- éloigner de toute source d'ignition; ne pas fumer; éviter les étincelles
- évacuer la zone contaminée et aérer le local
- éviter contact avec les yeux et la peau

##### Précautions pour la protection de l'environnement :

- empêcher toute contamination du sol et de l'eau de surface
- empêcher tout écoulement ou infiltration dans les égouts les caniveaux et rivières

##### Méthodes de nettoyage :

- absorber sur un support inerte (sable, terre ou autre matière limitant l'épandage)
- récupérer dans un récipient étiqueté, fermé, afin de procéder en sécurité à une élimination ultérieure

#### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

##### Manipulation :

- consulter l'étiquette avant utilisation
- éviter de manger, boire ou fumer pendant la manipulation
- éteindre toute flamme nue, éloigner de toute source d'ignition, éviter les étincelles
- ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent
- arrêter la pompe d'aquarium

##### Stockage :

- dans un local frais
- à l'écart du rayonnement solaire et de toute autre source de chaleur ou d'ignition
- hors de portée des enfants
- à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux des animaux

#### 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION



<b>Protection respiratoire :</b>	- pas de nécessité d'une protection spécifique
<b>Protection des yeux :</b>	- pas de nécessité d'une protection spécifique
<b>Protection des mains :</b>	- pas de nécessité d'une protection spécifique
<b>Protection du corps :</b>	- pas de nécessité d'une protection spécifique

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**Aspect (20°C; 1030 hPa):** aérosol

**Couleur :** incolore

**Odeur :** aromatique (caractéristique)

**Point d'éclair :** indéterminable dans les conditions d'essai

**Masse volumique :**  $\pm 0,790$  kg/l (20°C)

**Solubilité dans l'eau :** faible

**Solubilité dans les graisses :** bien

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

**Conditions à éviter :**

- ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent
- ne pas exposer à une température supérieure à 50°C

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Toxicité aiguë :**

- DL50 orale rat > 2000 mg/kg

- DL50 cutanée rat > 4000 mg/kg

**Autres effets :** néant

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

**Toxicité aiguë poissons :** très toxique

**Toxicité aiguë abeilles :** très toxique

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

**Destruction du produit :**

- employer les aérosols jusqu'à vidange complète

**Destruction de l'emballage:**

- ne pas percer ou brûler. Les aérosols vides doivent être mis par petites quantités à la poubelle.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT



Numéro ONU: 1950

**Transport routier -RTMD-R:**

Classe : 2  
 Enumération : 5°F  
 Etiquette de danger : n°3

**Transport aérien -IATA :**

Classe : 2  
 Etiquette de danger : n°3

**Transport maritime - IMDG :**

Classe : 9  
 Page : 9022  
 Etiquette de danger : néant;  
 uniquement marquage "aérosols"

Emballage : emballage original

<b>15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES</b>
--

Cette substance est étiquetée en tenant compte de la directive 78 / 631 / CEE.

**Classification CEE:** extrêmement inflammable

**Symbole de danger :** F<sup>+</sup>

**Phrases de risques :**

R12: extrêmement inflammable

**Conseils de prudence :**

S2: conserver hors de la portée des enfants  
 S13: conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux  
 S20/21: ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation

**Précautions :** Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler, même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.  
 Conserver à l'écart de source d'ignition. Couvrir les aliments, la batterie de cuisine les aquariums et les cages d'oiseaux.

<b>16. AUTRES INFORMATIONS</b>
--------------------------------

Cette fiche de sécurité a été réalisée conformément à la directive 91 / 155 / CEE ( JOCE n° L 76 du 22. 3. 1991 ), modifiée par la directive 93 / 112 / CEE (JOCE n° L 314 du 16. 12. 1993 ).  
 Autorisation par le Ministère Belge de la Santé Publique n° 678/B  
 Agréation par le Ministère Belge de l'Agriculture n° 7229/B

**Centre Antipoison ( Bruxelles) : 070/245245**

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation et l'étiquette mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date du **22.07.1996**.  
 L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

